

Jardins **du** **Sud**

N°11 1^{er} semestre 2010
Bulletin d'informations



Editorial

Notre association fête ses 7 ans d'existence et continue d'attirer de nouveaux adhérents qui viennent enrichir la liste des jardins de la région et nous nous en réjouissons. Vous avez été 285 à profiter des visites que nous organisons tout au long de l'année et, parmi nos adhérents, 58 sont propriétaires de jardins qu'ils ouvrent au public régulièrement ou occasionnellement ; parmi eux, 18 ont obtenu le label « Jardin Remarquable », dont une bonne partie vient d'être renouvelée pour 5 ans.

Ce petit rappel veut souligner notre vocation première qui est d'inciter les propriétaires à ouvrir leur jardin au public. Tous ceux qui le font y trouvent une grande satisfaction ; rares sont les déçus car nous avons à faire à un public d'amoureux de la nature qui nous apprend toujours quelque chose.

Lorsque nous lisons les lignes d'Alain Goudot sur l'évolution des Alpes-Maritimes depuis le 19^{ème} siècle, nous réalisons que chaque jardin est un conservatoire en puissance par les espèces qu'il protège et que ce patrimoine est lourdement menacé. Sachons faire connaître et léguer ce patrimoine de jardins méditerranéens et alpins.

*Dominique Borgeaud,
présidente*

Sommaire

- 1. Nos visites : Trois propriétés privées célèbres à Hyères, le 5 septembre.**
Le Jardin des 5 Sens et des Formes Premières à Saint Marc Jaumegarde, le jardin de Keyrié d'Isabella Reiland, le jardin du château de Jouques, le 17 octobre.
- 2. Grenelle de l'environnement : la trame bleue et la trame verte, la biodiversité dans les Alpes-Maritimes.**
- 3. Restauration des sites anciens et remplacement des végétaux.**
- 4. Le jardin de Pierre et Monique Cuche.**
- 5. Jardins Remarquables.**
- 6. Rendez-vous aux Jardins.**
- 7. Calendrier.**
- 8. Notre site.**
- 9. Lu et entendu.**
- 10. Les nouveaux adhérents.**

1. NOS VISITES: Trois propriétés privées célèbres à Hyères, le 5 septembre.

Cette journée orchestrée par Renaud Lugagne, propriétaire du Plantier de Costebelle, Jardin Remarquable à Hyères, a remporté un vif succès puisque 34 personnes s'étaient inscrites.

La villa Léautaud, le Plantier de Costebelle et la Fonds des Horts étaient à l'origine une seule entité foncière et chaque propriétaire a su, à sa façon, préserver une identité prestigieuse qui témoigne de l'époque prospère à laquelle elles ont été conçues.

Madame de Pins, propriétaire de la villa Léautaud et déléguée des Vieilles Maisons Françaises du Gard, nous fait un petit historique. Cette bastide devenue château lorsque le Comte de Léautaud-Donine l'a achetée à Ernest Desclozeaux pour la santé de son épouse a été transformée selon un projet de l'architecte marseillais Louis Peyron, adjoignant 3 tours à celle qui existait déjà. Celui-ci en a fait un des exemples les plus intéressants de l'architecture de la fin du 19^{ème} à Hyères.

Elle s'appuie sur la colline et domine le parc, blanche, éblouissante de soleil au sud, ombragée à l'ouest grâce à une haute alcôve d'entrée que le « rhabillage » de la bastide a rendu possible. On y accède par une allée bordée de grands pins, arbousiers et autres espèces locale qui se termine par une clairière devant la maison.

C'est le seul côté de plain-pied avec la maison. Au sud et à l'est, des escaliers descendent qui, vers un jardin italien, qui, vers la grande piscine, qui, vers le parc avec sa grotte, son bassin et ses palmiers impressionnants en taille et en âge entre autre, *Jubea chilensis*, *Butia capitata* Beccari le palmier abricot qui produit un fruit avec lequel Madame de Pins fait un apéritif d'une grande finesse que nous avons eu la chance de déguster.

La hauteur des arbres, en plus du relief qui l'accentue, donne une fraîcheur idéale à ce parc encore bien divisé par les allées et les contours du 19^{ème} siècle. Nous avons conscience de l'immense entretien que cela représente et sommes sensibles à l'atmosphère qui se dégage de cet endroit qui est le résultat d'un choix familial et patrimonial et qui privilégie le respect du site tout entier.

Puis nous avons suivi Renaud Lugagne chez lui, « en voisin », en traversant le chemin en amont pour découvrir un autre patrimoine important (5ha). La vie de Paul Bourget au Plantier de Costebelle de 1896 à 1935 n'est plus un secret pour personne. Le propriétaire nous le rappelle après avoir évoqué la présence, sur les lieux, du Baron et de la Baronne Husson de Prailly. Ceux-ci avait fait appel à l'architecte hyérois, Victor Trotobas, pour la construction de la villa, suivant les plans d'une villa italienne de type palladien. Ils en ont réalisé les principaux aménagements la Baronne de Prailly a dessiné le parc, avec des allées caladées légèrement bombées qui ont toutes été parfaitement restaurées, avec leurs écoulements latéraux indispensables, du fait de la situation sur la colline et les ravinements que subit le domaine, lors des fortes pluies. La villa se situe à flanc de coteau, sur une vaste esplanade, à l'est du jardin, elle est flanquée d'un splendide pin d'Alep et domine le premier tiers de la propriété. Une petite chapelle de style « néo-gothique » lui fait face, on y retrouve la mémoire du baron et de la baronne du Prailly.

La maison possède un système de récupération des eaux de pluie inspiré des villas palladiennes extrêmement original et astucieux : toutes les pièces de la maison sont construites autour

d'une citerne centrale, alimentée par les énormes gouttières de la maison, visible sur la façade extérieure. Elle est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1976.

L'ensemble sort d'une restauration exemplaire menée conjointement avec celle du jardin. Monsieur Lugagne possède le goût de l'histoire, de la perfection et de l'esthétique. Il est assisté par Charles Blanc, le jardinier, qui nous a guidés durant la visite, et d'un second jardinier, Gilles Andreolotti qui s'occupe des travaux de débroussaillage.

La majorité des sujets végétaux est étiquetée avec les noms botaniques, ce qui donne à la visite un grand intérêt car, une fois de plus, nous réalisons cette épopée du 19^{ème} siècle, où les propriétaires de jardins du Midi rapportaient de leurs voyages des plantes qu'ils n'avaient jamais vues que sur des gravures et qu'ils voulaient acclimater sur notre Riviera.

Les *Jubea chilensis* (cocotier du Chili), au tronc lisse, s'élançant à plus de 15m de haut ; cet arbre qui peut vivre 1500 ans a une croissance très lente.

Les arbousiers de Chypre à l'écorce rouge-cuivre, lisse, que l'on a envie de caresser que l'on l'appelle aussi l'arbre à peau humaine car, à une certaine époque de l'année, il desquame pour découvrir son bois ciré.

Les *Ravenea rivularis* (Madagascar) eux aussi sont des exemples de cet exotisme importé.

Une collection de palmiers très variée agrmente les lieux avec grâce et originalité, créant un décor végétal particulier ; vous y verrez des Lataniers de Jamaïque à la tête ébouriffée, *Sabal mexicana*, *Syagrus*, *Nolina longifolia*, *Cycas du Japon* et, plus rare, *Cycas circinalis*, *Trachycarpus wagnerius* etc. Il faut rappeler que le nom d'origine était

« la Villa des Palmiers » que Paul Bourget rebaptisa en « Plantier » en raison de l'abondance des végétaux exotiques

On découvre également d'autres arbres remarquables comme le Pin de Californie, un très grand Cèdre du Liban, bicentenaire, *Brachychiton* d'Australie, Pin des Canaries....

Ces grands arbres qui ont, pour la plupart, une histoire séculaire, ont bénéficié d'une taille qui a permis à la lumière de descendre et d'éclairer le taillis principalement composé d'arbousiers ou de jeunes palmiers.

Non loin de la maison, une fabrique en rocaille, restaurée elle aussi avec art, rappelle l'engouement des marseillais pour cet art du ciment façonné que Serge Laget nous a très bien décrit dans un numéro précédent.

L'écrivain Paul Bourget avait réalisé un parcours littéraire avec 3 belvédères successifs, ayant une vue imprenable sur la baie d'Hyères et la presqu'île de Giens qui a inspiré l'écrivain Henry James quand il parle de la splendeur du Plantier, dévoilant sa végétation luxuriante et sa vue sans limites sur la Méditerranée. (*Ce chemin est en cours de réhabilitation*)

Ce jardin labellisé « Jardin Remarquable » en octobre 2009, est ouvert au public depuis peu de temps et bénéficie d'un environnement exceptionnel, à l'écart de la partie très urbanisée de la ville d'Hyères. Vous pouvez voir des photos sur notre site.

Après un déjeuner bien agréable au bord de la mer, nous terminons la journée par la visite de la Fons des Horts avec les propriétaires, Monsieur et Madame Lugagne Delpon. C'était la partie agricole, en contrebas de tout le territoire de Costebelle, avec un aménagement en restanques et murets en pierres sèches très important, au milieu desquels s'intègre

la maison de maître et son jardin. Les oliviers étaient suffisamment nombreux autrefois pour justifier la présence d'un important moulin à huile voûté, à gauche du grand portail d'entrée.

Nos hôtes nous font un historique racontant notamment la venue de la Reine Elisabeth 1^{ère} d'Angleterre dans les lieux et qui a laissé son portrait en gravure de l'époque ! Cela révèle un passé glorieux et fastueux que la famille Lugagne Delpon entretient avec courage. Le jardin longe la maison et bénéficie de grands arbres (palmiers, pins, lauriers), de bassins et de murets munis de goulotte, utilisée pour canaliser l'eau. Il est terminé, de chaque côté, par une fontaine ouvragée et se prolonge dans un parc du côté est. Une mosaïque de petits cailloux blancs marque encore le contour des massifs. L'ensemble reflète un charme auquel nous sommes tous sensibles.

Les restanques du sud portent encore les vestiges d'un verger d'abricotiers, d'amandiers et autres arbres fruitiers, alors que le nord de la maison est planté d'oliveraie jusqu'à la forêt. C'est un bel exemple de propriété agricole élégante du 19^{ème} siècle.

Le Jardin des Cinq Sens et des Formes Premières

La visite du jardin réalisée par le propriétaire, Jean-Jacques Santiveri, avant l'assemblée générale du 17 octobre, nous a fait traverser un parcours initiatique imaginé par lui dans la garrigue. Quelques signes nous suggèrent quel sens il faudra mettre en éveil : un lapin, avec ses longues oreilles, indique qu'il faudra être attentif au bruit de l'eau qui s'égoutte sous une pergola. Le toucher sera évoqué par les graminées, le boudoir des senteurs indiquera le goût...

La recherche d'une communion avec le végétal est permanente, utilisant des thèmes tirés de la mythologie ou

autres mythes de l'antiquité mis en scène uniquement grâce à des végétaux indigènes.

Les sculptures exposées ont la plupart du temps un rapport avec les formes premières (triangle, cercle, carré). Jean-Jacques Santiveri a utilisé tous les stratagèmes pour tirer le meilleur parti de cet endroit unique face à la Sainte Victoire tout en respectant les vieux arbres de la garrigue. Il y a rajouté quelques plantes plus rares pour souligner certains passages. C'est un jardin ouvert au public qu'il faut voir et revoir.

La Villa Keyrié

Isabella Reiland est aussi une artiste, passionnée par le travail des faïences qu'elle réalise et insère habilement dans la masse impressionnante des fleurs de son petit jardin, autour de la piscine. Son mari, Gustave et elle ont énormément investi dans l'aménagement de ce jardin qui regorge des roses multiples et dont le sol acide permet les Hydrangea, ce qui est rare en Provence.

Ces deux jardins sont présents sur notre site.

Le jardin du Château de Jouques a été restauré par Klaus Schmidt qui, avec son épouse, Barbara a acquis l'ensemble en très mauvais état en 2004 et lui a redonné un lustre imposant. Il a aménagé les caves voûtées du château en galerie d'exposition d'antiquités et objets d'Afrique du Sud, la galerie des Baumes. Il expose dans le jardin, des sculptures et a imaginé un jardin à la française sur les terrasses qui dominant le village fortifié. Les deux niveaux sont reliés par un escalier à l'Italienne, construit par la famille d'Arbaud au 18^{ème} siècle, avec ses

quatre volées convergentes, reliées à une cinquième faisant arche sur la rue. La construction a été interrompue par la Révolution et ne fut jamais reprise. L'ensemble forme un bâtiment imposant sur quatre ou cinq niveaux de tailles différentes, avec des dispositions variées, des contournements, des cloisonnements par des murets, de petits escaliers dérobés, de multiples recoins, tout cela rattaché à une architecture d'ensemble grandiose, amplifiée par le panorama plongeant à l'ouest, bordé par la crête des arbres de la colline d'en face. Le lieu est exceptionnel.

Nous remercions chaleureusement tous les propriétaires de jardins qui nous ont accueillis si agréablement.

D. Borgeaud

2. LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT.

1. La trame bleue et la trame verte, la biodiversité dans les Alpes-Maritimes

La trame bleue (cours d'eau et rivières) n'est pas la carte du système hydrographique réel du département. Cette carte ne mentionne pas les nombreux endroits où cette trame est sectionnée par des remblais effectués sur des vallons et cours d'eau depuis le 19^{ème} siècle, avec une accélération démesurée dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle.

Une particularité du département est sa faible capacité en terrains plats. Ces espaces sont très convoités. La plupart ont été créés dans les basses vallées des cours d'eau pour aménager des sites agricoles (plaine de la Siagne et plaine du Var, principalement). Ces terrains sont sollicités pour les transports, les activités industrielles et commerciales, les espaces sportifs, etc. Toutes les communes recherchent des terrains plats. Tous les terrassiers recherchent des sites à remblayer le plus près possible de leurs travaux. Cette conjonction d'intérêts est très préjudiciable aux milieux naturels et au paysage.

En d'autres endroits, l'abandon de l'agriculture, comme milieu vivant, a par ailleurs fait place à des terrains stériles.

L'augmentation exponentielle de la population du département (comparable à l'extension mondiale) et les progrès considérables des machines de terrassement dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle ont favorisé ce mouvement de déblais et de remblais. Ils apparaissent quelquefois pharaoniques comme le commencement de destruction de la colline de Crémat pour remblayer le futur port de Nice à l'aéroport. Les remblais de nombreux vallons pour la construction de l'A.8 sont tout aussi considérables. Celui du vallon des Serriers dépasse 45 m de haut : ce sont les déblais de la construction du tunnel d'accès à Monaco qui ont été déversés au plus près.

Les couvertures des fleuves en milieu urbain, depuis le Paillon de Nice jusqu'à l'Ardon à St Etienne de Tinée, sont nombreuses dans le département, et la plupart des villes du littoral les ont même couverts jusqu'à l'embouchure. Ce sont de grandes coupures des trames bleues, mais aussi des trames vertes (forêts, espaces naturels) –ce qui apparaît fort dommageable, car il convient toujours d'associer les zones de ripisylve, un très riche milieu vivant dont l'importance dans les écosystèmes est bien connue.

Ajoutons que le département est assez pauvre en zones humides. Elles ont été nettoyées pour des raisons de salubrité, mais manquent cruellement à l'équilibre biologique. La construction, devenue indispensable, de bassins de rétention des eaux pluviales ne pourrait-elle pas répondre à ce déficit et permettre de conserver une surface d'eau permanente ?

L'augmentation de la population et le développement économique qu'elle induit ne devraient pas aller de pair avec la destruction des milieux vivants. C'est un contresens.

2 - La Biodiversité.

Admiratif du travail des spécialistes pour le

repérage et la sauvegarde des espèces rares, je voudrais attirer également l'attention sur les essences acclimatées dans notre département.

Nous avons la chance de profiter d'un mouvement d'acclimatation des végétaux, entrepris au 19^{ème} siècle par tous les européens qui ont créé des jardins exotiques sur la Côte d'Azur. Par l'action des jardiniers locaux, ces plantes ont ensuite été disséminées, et aujourd'hui les espèces connues au sein du département sont plus nombreuses qu'en Angleterre ! Mais elles ne sont pas toutes recensées, car le mouvement d'acclimatation se poursuit sans relâche.

Il deviendra, en outre, important de connaître les essences qui s'adapteront le mieux aux changements climatiques. Il convient donc de développer ce travail que l'INRA a déjà entrepris

Un autre sujet d'inquiétude concerne l'avenir des collections botaniques privées. Au Cap-Ferrat, une collection de plantes succulentes, au sein du plus important jardin botanique français, possède une renommée internationale. A Menton, un collectionneur a réuni plus de 400 variétés d'agrumes, un autre plus de 300 palmiers, etc. Ces espaces privés pourraient bien disparaître dans les méandres des successions, car leurs collections de plantes ne jouissent d'aucune protection particulière. Le Conseil Général avait publié en 1995 un inventaire des jardins remarquables, mais l'on observe, dans les recensements du patrimoine naturel et paysager des communes ou communautés de communes, que ces jardins de collection ne sont pas même retenus. Par ignorance.

La poursuite du recensement des essences acclimatées ainsi que la mise à jour de l'inventaire des jardins sont absolument nécessaires.

La loi « Grenelle de l'environnement 1 » prévoit des conservatoires nationaux pour conserver la biodiversité. Ces recensements de végétation ne devraient-ils pas être inscrits dans les inventaires du patrimoine de chaque commune, de chaque communauté de communes, afin de les prendre en compte dans les SCOT (Schémas de cohérence territoriale) et des PLU

(Plan local d'urbanisme) pour qu'ils puissent répondre à ces préoccupations environnementales, dans leurs règlements et recommandations ?

Ainsi, en cas de mutation de propriété, les collections botaniques seraient une servitude ; soit le nouveau propriétaire poursuit cette collection soit il doit les transmettre au conservatoire national.

Alain Goudot, paysagiste, aquarelliste

3. RESTAURATION DES SITES ANCIENS ET REMPLACEMENT DES VÉGÉTAUX

Bruno GORIS hérita dans les années 1970 d'un modeste terrain sur la colline de Gourdon. Enseignant belge, il choisit alors, tout comme ses homologues français qui venaient s'installer dans le Larzac, de changer de vie, et, pour son compte, de rejoindre la Provence.

Il vécut alors de diverses activités, puis entreprit de développer une inclination ancienne pour l'horticulture. Il cultiva notamment les roses, et nombre de ses réalisations furent primées dans les foires aux plantes où il les exposa.

La villa Noailles à Grasse fut la première propriété de la Riviera à lui offrir un poste de jardinier. Son travail y sera remarqué par les grands visiteurs de ces jardins, qui recourront bien souvent à ses conseils. Ceux-ci furent sans doute particulièrement avisés, puisque Bruno GORIS est aujourd'hui devenu chef-jardinier à temps partagé, si l'on peut dire, de plusieurs propriétés d'importance. Il fut notamment, pendant une vingtaine d'années, le responsable des jardins de la villa Roquebrune (aujourd'hui dans la tourmente immobilière,) l'un des principaux sites historiques d'acclimatation sur la Côte d'Azur.

Bien qu'il ne manque pas d'engagements, cet ami très attachant prodigue toujours son expertise sur les plantes et les jardins, à celles et ceux qui font appel à son concours. Nous le remercions d'avoir bien voulu nous confier le texte ci-après.

L'acquisition d'une résidence et de son jardin n'implique pas forcément l'adhésion du nouvel occupant à toutes les options anciennes, et ce même dans le cas de figure d'un site historique.

L'erreur la plus souvent commise par les intervenants est d'oublier que jardin et habitation se conçoivent avant tout pour un occupant et un lieu spécifique, et non pour satisfaire le seul ego du paysagiste ou du décorateur. Tout l'art de ces techniciens doit viser à révéler les talents du (ou des) créateur(s) d'origine, les goûts du nouveau propriétaire, l'essence du milieu naturel.

Si la restauration des sites historiques créés d'un seul mouvement (par exemple Vaux-Le-Vicomte ou Canon en Normandie) doit *forcément* amener le restaurateur à une reconstitution éventuellement repensée sur le plan technique, il n'en est pas de même pour ceux qui ont accumulé des « strates » au fil du temps. Une nouvelle harmonie peut être trouvée tenant compte d'autres impératifs, de l'évolution des idées et des tendances, de l'état des moyens financiers.

Très intelligemment, Christopher LLOYD, en prenant possession de Great Dixter, s'est défait de très beaux, mais coûteux gazons anglais. Sa réflexion l'amena à transformer les célèbres "greens" de son père, en prairies fleuries parcourues de sentiers tondus (voir son livre *The Well Temperate Garden*). Cette idée, parfaitement iconoclaste à l'époque, est de plus en plus copiée car empreinte du fameux bon sens qui ne devrait manquer à aucun jardinier.

En revanche, il est opportun de maintenir l'esprit du lieu et d'éviter une dépersonnalisation. Je pense à certains jardins de la Côte d'Azur qui par le simple fait d'élargir des allées tortueuses typiques du goût anglais, ou, pire, de remplacer des dallages patinés par le temps par du "cotto" neuf garanti non-gélif (sic), ont irrémédiablement effacé l'atmosphère de l'endroit. Une propriété historique a ainsi perdu, par bribes, une part de son raffinement du fait de la suppression intempestive d'œuvres d'art, de sentiers en calades, ou d'une volière créée pour masquer un angle disgracieux !

La reprise en main d'un site jardiné ancien pose également assez souvent la question du remplacement des végétaux en fin de vie. Deux cas de figure se présentent :

- la vieillesse
- la maladie (ou les attaques de prédateurs).

Dans le premier cas, il ne faut pas hésiter à replanter à l'identique si l'on entend respecter le style du jardin ou son histoire. J'ai souvent entendu dire qu'il convenait de ne pas remettre une même plante au même endroit. D'avoir fait le contraire (je suis très St Thomas) m'a conforté dans l'idée que cette maxime est sans autre fondement que celui du

risque de maladies.

La question est fréquemment évoquée pour les rosiers, mais l'expérience m'a démontré que, même dans ce cas, un rosier peut suivre un autre rosier, tout comme les chênes font suite aux chênes, les hêtres aux hêtres, les pins aux pins dans toutes les forêts naturelles.

On prendra toutefois soin à extirper au mieux les parties souterraines des moribonds, afin d'éviter le plus possible l'apparition du terrible champignon ARMILLARIA MIELLA (encore dénommée maladie des vieux jardins).

L'apport de matières nutritives (fumier, compost) en bonnes quantités ne pourra qu'aider le nouveau venu à bien s'implanter.

Dans ces conditions, le remplacement au coup par coup reste possible, notamment lorsque la vieillesse concerne des alignements, par exemple ceux des cyprès –fréquents en PACA– mais à condition que les nouveaux occupants aient assez de lumière. L'orientation des rangées sera déterminante, non moins qu'une réflexion sur les chances de survie des autres congénères ; le dessouchage de vieux arbres n'est pas aisé : lorsque le "voisin âgé" devra à son tour être éliminé, son extraction ne perturbera-telle pas les replantations précédentes ?

On se souviendra enfin qu'un jardinier travaille sur du vivant. Le créateur initial s'il avait été confronté au même problème, aurait-il choisi la même espèce ? N'aurait-il pas lui-même sacrifié à un autre goût ? N'aurait-il pas "craqué" pour une variété mal connue ou inconnue de lui auparavant ?

Bruno GORIS

4. LE JARDIN DE PIERRE ET MONIQUE CUCHE

Entrer dans le jardin et l'univers de Pierre et Monique Cuche est un enchantement et un privilège qui se mérite.

Ce jardin est situé à 400 m d'altitude, sur un terrain en terrasses, argilo-calcaire et caillouteux, planté d'oliviers centenaires. Le climat est de type méditerranéen continental. Les étés sont toujours très secs et chauds,

l'eau rare.

Pierre pense que les plantes doivent pouvoir survivre sans arrosage régulier après la troisième année d'installation. La sélection est donc sévère.

Mais le résultat est spectaculaire et les végétaux ne donnent jamais l'impression d'avoir été plantés. Ils semblent faire partie d'un paysage qui serait naturel et harmonieux mais où, cependant, l'œil et l'esprit du visiteur restent constamment sollicités par une plante inhabituelle ou rarement cultivée.

Dans ce jardin, la plupart des plantes proviennent de graines ou de boutures récoltées ou échangées au cours de voyages.

Dès l'entrée, la silhouette et le port souple et retombant d'un *Cupressus cashmiriana* surprennent. Il a été planté il y a plus de 25 ans et son système racinaire est maintenant à l'étroit sur la terrasse où il est installé.

Près de la maison, *Tecomaria capensis* rouge, donne le ton, et *Podocarpus macrophyllus* nous rappelle par son feuillage un peu jaune que nous sommes en Provence et que l'air y est trop sec pour lui. En revanche, *Acacia iteaphylla* ou mimosa à feuilles de saule, planté juste à ses côtés, trouve ici le climat qui lui convient.

Plus loin, *Abelia uniflora* nous change un peu de ses cousins hybrides souvent trop répandus. Juste à côté, *Viburnum lantana* montre déjà son feuillage doré d'automne. Cette superbe viorme botanique qui se plaît très bien en terrain calcaire, mériterait d'être plus connue.

Au pied d'une terrasse, *Fuchsia magellanica Ricartonnii*, planté à l'ombre tout de même (clin d'œil aux jardiniers bretons), montre que le maître de

maison n'est pas toujours aussi avare d'arrosages qu'il le dit.

Progressivement, nous nous éloignons de la maison et parmi les vieux oliviers plantés inclinés (à l'espagnole), pour bénéficier d'un maximum de soleil, se cache une belle collection d'*Arbutus*.

Ils sont toujours aussi difficiles à identifier avec certitude car les hybridations accentuent souvent de façon aléatoire les caractères distinctifs de l'un des parents.

Un jeune arbre inhabituel attire le regard par son feuillage vert foncé persistant, porté par des branches et un tronc à l'écorce noire. C'est *Rapanea melanophlea*, originaire de la région du Cap et de la côte Est d'Afrique du Sud. Il est issu de graines d'un semis "maison".

Plus loin, nous remarquons : *Prunus lusitanica*, un *Vitex* sauvage endémique, un rare mimosa botanique rose et le feuillage très fin d'*Acacia caven*.

A l'extrémité de l'une des terrasses, un bel *Arbutus*, à l'écorce couleur cannelle foncée s'exfoliant en plaques, fait hésiter entre *A. texana* et *A. xalapensis*.

Il est impossible de citer le nom de toutes les plantes que Pierre et Monique Cuche ont patiemment acclimatées ici et l'inventaire ne sera jamais achevé car leur collection s'enrichit chaque année.

Ce jardin est le jardin d'essai de collectionneurs passionnés curieux et amoureux des plantes, c'est aussi un jardin d'esthètes à l'éclectisme raffiné.

Dans ce lieu, règnent l'harmonie, la sérénité et la douceur et nous ne

pouvons que recommander à tout botaniste, dendrologue ou jardinier d'aller découvrir cet univers et de se laisser tenter par la pépinière où Monique multiplie les nouvelles plantes et une partie des végétaux du jardin.

Pierre Cuhe a écrit quatre ouvrages qui résument plus de trente années consacrées aux plantes et aux jardins méditerranéens. Les lecteurs comprendront leurs spécificités et y trouveront les principes et les conseils pour réaliser un beau jardin où, par un choix de plantes adaptées, les arrosages et le travail du jardinier seront réduits.

- *Plantes du Midi*

- *Jardins du Midi* tomes 1 et 2

- *Plantes du Midi* :

Guide de recherche et mode d'emploi.

Edités chez Edisud.

Sophie de Brignac et Bernard Pinoteau

4. JARDINS REMARQUABLES:

Nous sommes heureux que 7 jardins aient rejoint les 33 Jardins Remarquables de la région. Nous félicitons les propriétaires de leur initiative de demande de label.

Cela révèle un engagement croissant pour l'ouverture à la visite des jardins dans un respect de la chartre imposée et une sensibilisation de la Direction régionale des Affaires Culturelles devant l'effort des propriétaires.

Nous avons découvert dans ces jardins un patrimoine architectural et botanique rare, tenant à la personnalité de concepteurs de génie. Lorsque ceux-ci ont une longue histoire, il est important d'en retrouver l'archéologie, d'étudier la richesse botanique, de noter l'entretien

et la qualité de l'accueil. C'est la raison pour laquelle, pour attribuer le label, nous les visitons, accompagnés par une équipe composée de Jean Marx, de la DRAC, chargé d'étude Alpes-Maritimes et Vaucluse-Est qui est notre correspondant Parcs et Jardins, Brigitte Laroumec, sa collaboratrice, Yves Cranga, Conservateur de la DRAC, David Lavergne, archéologue de la DRAC chargé du Vaucluse, Luc Talassinou, responsable des paysages de la DREAL PACA. Nos visites ne sont pas de simples promenades mais approfondissent toute la vie et la qualité de ces jardins. Nous sommes au cœur de notre fonction de protection, de valorisation et de promotion.

La commission des Jardins Remarquables s'est réunie le 23 octobre 2009 à la Direction Régionale des Affaires Culturelles présidée par le Directeur, Monsieur François Brouat et le Conservateur des Monuments Historiques; Monsieur Robert Jourdan.

Les nouveaux jardins labellisés sont :

- La Citronneraie, propriété de Monsieur François Mazet, à Menton 06.
- Le Jardin Botanique de Nice 06.
- Le Jardin de Germaine L'Hardy Denonain, propriété de Madame Marie-Thérèse L'Hardy, à Gassin 83.
- Le Plantier de Costebelle, propriété de Monsieur Renaud Lugagne à Hyères 83.
- Le jardin d'Elie Alexis géré par l'association Les Amis d'Elie Alexis à Roquebrussane 83.
- Le jardin de Beaudouvin, propriété de la municipalité de La Valette-du-Var 83.
- Le Pavillon de Galon, propriété de Bibi et Guy Hervais à Cucuron 84.

D.

Borgeaud

5. RENDEZ-VOUS AUX JARDINS 4,5 ET 6 JUIN:

Comme chaque année, avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, nous encourageons les propriétaires de jardins à accueillir des visiteurs ce week-end.

Le thème proposé est

Le jardinier et ses outils

Cette opération « porte ouverte » initiée en 2003 par le ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, remporte un grand succès national. A cette occasion, nous éditons, comme chaque année, une plaquette sur tous les jardins de la région, avec l'aide financière du Ministère de la Culture et du Conseil Régional.

Cette année, pour des raisons d'économie, nous avons pris la décision de faire un guide détaillé des jardins que vous pourrez consulter sur notre site et, d'autre part, la plaquette, petit fascicule du même format que les autres années, comportera un descriptif plus court mais avec toutes les informations utiles pour visiter les jardins ainsi que leurs animations.

D.Borgeaud

6. CALENDRIER :

20 mars : visite de jardins autour de Claviers (Pierre et Monique Cuhe et 2 autres jardins privés).

Journée limitée à 15 personnes.

9,10 et 11 avril : Fête des Plantes Vivaces à Saint-Jean-de-Beauregard (Yvelines), Thème : « Les plantes d'ombre ».

17 et 18 avril : Journées des Plantes rares et Jardins naturels à Serignan-du-Comtat. www.plantes-rares.com

20-24 avril : voyage dans la région des Lacs Italiens

26 avril : visite de jardins dans le Var (Saint-Tropez, Gassin, Grimaud)

8 mai : visite du jardin du Château du

Vignal, à Contes, dans les Alpes-Maritimes, propriété de Monsieur et Madame Chiesa et visite d'un autre jardin privé.

14,15 et 16 mai : Journées des Plantes du Printemps à Courson (Yvelines). Les thèmes : les parfums de Courson, les plantes de bord de mer. www.domaine-de-courson.fr

20 mai : Visite de 4 jardins autour du pont du Gard (jardin du Château d'Aramont, Château de Plaisir à Aramont (Pascal Cribier), Château de Saint Privat propriété de Madame Fenwick, le Parc à fabriques du Château de Castille à Argilliers.

21, 22 et 23 mai : Journées des Plantes d'Albertas. Jardins d'Albertas 13320 Bouc Bel Air www.jardinsalbertas.com

24 mai : Visite des jardins et de la Roseraie de l'abbaye de Valsaintes à Simiane-la-Rotonde et visite du Jardin du Prieuré de Saint Michel chez Monsieur et Madame Stéphane Degraeuwe à Saint Michel l'Observatoire 04970. www.parcsetjardinspaca.com

12 juin : promenade botanique dans la forêt de la Sainte Baume avec Serge Menicucci (Consultant en création de Parcs régionaux).

24 juin : visite de jardins dans le Luberon (Granbois et Ansouis)

26 juin : Déjeuner des jardiniers organisé pour la 3^{ème} année, à l'attention des jardiniers et des propriétaires de jardins ouverts au public, chez Françoise Darlington-Deval au Domaine d'Orvès (jardin remarquable) à La Valette du Var 83.

4 Septembre : Vente aux enchères exceptionnelle de plantes au profit de l'association. Chacun devra apporter des plantes de collection sortant de l'ordinaire. Pique-nique au mas de Payan (Tarascon) chez Sophie de Brignac et visite de deux jardins dans les Alpilles l'après-midi. Réservez cette date dès à présent. Pour toute

information, contactez Bernard Pinoteau
06 09 07 56 34 ou
byh.pinoteau@wanadoo.fr

16 octobre : Assemblée générale chez Marie-Ange Rater au Domaine de Romegas à Aix en Provence.

7. LE SITE DE L'ASSOCIATION **www.parcsetjardinspaca.com**

Comme il a été dit lors de l'assemblée générale du 17 octobre 2009, il est urgent de faire vivre ce site et d'y rentrer tous les jardins adhérents. Nous incitons tous ceux qui n'y sont pas encore à suivre les instructions de notre secrétaire général, André Imbert :

Lorsque vous êtes sur le site www.parcsetjardinspaca.com/, cliquer sur le drapeau "CONTACT" (en haut à droite), aller jusqu'au bas de la page et cliquer sur le site inscrit sous "FORMULAIRE".

- Remplir le formulaire
- Ne pas oublier de reporter le cryptogramme (code à recopier) en respectant les majuscules et minuscules (il s'agit d'un problème de sécurité)
- Cliquer sur envoyer

Si tout a bien fonctionné, vous recevrez un accusé de réception et André recevra par ailleurs copie de votre fiche qu'il installera sur notre site. En cas de difficulté n'hésitez pas à envoyer un mail à André Imbert, (andreimbert@orange.fr), ou à lui téléphoner au 06 85 72 70 28.

Par ailleurs, vous pouvez envoyer à cette même adresse mail 8 photos de votre choix.

Merci d'avance à tous ceux qui ont déjà effectué cette opération et merci à ceux qui auront des idées pour enrichir le site. Toutes les suggestions sont bonnes à prendre.

8. LU ET ENTENDU POUR VOUS :

Recommandations de Jean-Marie Rey sur le site de la Pépinière concernant les traitements d'hiver :

« Vous pouvez commencer vos traitements d'hiver sur vos arbres, arbustes, fruitiers, rosiers. Ces traitements permettent d'éliminer une grande partie des formes hivernantes des parasites des plantes, afin de limiter leur pullulation dès les prochaines chaleurs printanières.

La bouillie bordelaise permet de lutter contre les champignons qui attaquent toutes les plantes tandis que les produits à base d'huile sont efficaces sur les insectes. Ce sont donc des produits complémentaires.

Le badigeon blanc, à base de chaux, mérite de redevenir un produit utilisé par les jardiniers. Il élimine aussi les parasites qui résistent au niveau des écorces des arbres.

L'adoption de pratiques de jardinage raisonnées réduit les pollutions, ce qui permet un meilleur respect de l'environnement et de la santé de tous y compris les animaux domestiques. Associer des plantes qui ont les mêmes besoins permet de limiter l'entretien du jardin et surtout la consommation en eau.

Quelques principes simples :

Savoir observer son jardin, ce qui pousse bien, ce qui ne poussera pas en fonction du climat, du sol. Aller contre les éléments naturels n'est possible qu'avec beaucoup d'efforts, souvent sources de gaspillage, d'énergie et d'argent.

Connaître la nature de son sol : quelques tests simples permettent de faire une analyse succincte de la nature du sol ce qui aboutira à adapter les plantes à la nature du sol et non l'inverse.

Le choix des végétaux donnant des baies en automne permet d'attirer les oiseaux.

Les déchets biodégradables de la cuisine et du jardin font un excellent compost qui enrichit le sol en matières organiques, en favorisant la prolifération d'animaux très utiles comme les vers de terre. Le compost est prêt en 14 à 18 mois. La couche de compost épandue ensuite au pied des plantes limite l'évaporation de l'eau et empêche le développement des herbes indésirables.

Supprimer ou remplacer le gazon en zones méditerranéennes. Les plantes couvre-sol sont d'excellents substituts au gazon et demandent un minimum d'entretien.

Savoir arroser. Moins souvent mais plus abondamment car un arrosage quotidien maintient la plante dans un état de dépendance hydrique. L'arrosage par goutte à goutte reste le plus efficace.

Récupérer l'eau de pluie dans une citerne.

Retrouver les vertus du paillage (écorces de pin, paillettes de lin, fèves de cacao, paille, branches et feuilles broyées...)

Pour traiter, utiliser de préférence des produits biologiques et varier les molécules chimiques utilisées d'un traitement à l'autre pour éviter les phénomènes de résistance par mutation génétique.

Une plante bien « cultivée » (apports réguliers d'engrais) est plus résistante au stress et aux attaques de toute sorte.

Apporter les engrais à bon escient (après l'automne et l'hiver) et utiliser des engrais verts.

Au potager, pratiquer la rotation des cultures d'une année sur l'autre pour éviter l'épuisement du sol.

Raisonner le désherbage en évitant le désherbage chimique et en privilégiant le désherbage thermique ou manuel (si le jardin est petit).

Les buis et topiaires :

Dans le n°9 de Jardins du Sud, nous vous informions qu'une des meilleures variétés de buis était :

Buxus sempervirens 'Suffruticosa'

Ceci est le point de vue américain qui diverge un peu de celui de Buis et Topiaires. En effet ils estiment que cette variété est carrément fragile : gélive en hiver (le feuillage a tendance à devenir cuivré, certains pieds meurent) et fragile lors des gelées printanières, elle supporte également assez mal la sécheresse. De plus, elle est sensible aux maladies actuelles (cylindrocladiose et volutella buxi).

Ils préconisent le cultivar « Sempervirens » qui apprécie le calcaire, résiste très bien au froid hivernal (-25°) ainsi qu'à la grande sécheresse et à une exposition très ensoleillée. Il demande des soins les deux premières années de son installation.

www.buxusfrance.com

Connaissez-vous l'oiseau Jardinier, alias Ptilonorhynchidé? Le jardinier d'Australie, noir satiné bleu, prépare son nid avec deux rangées de branchettes formant voûte pour attirer sa belle. Puis il décore l'entrée de cette nef avec toutes sortes d'objets bleus (plume, baies, métal, morceaux de verre...) et attend celle qui voudra bien entrer...

Découvrir le site www.bisp.com

D.Borgeaud

9. LES NOUVEAUX ADHERENTS :

-Association de Sauvegarde du Jardin Botanique d'Elie Alexi (Label Jardin Remarquable) 83136 La Roquebrussanne.

-Villa Ephrussi de Rothschild (label Jardin Remarquable) 06230 Saint Jean Cap Ferrat.

-Musée Départemental Ethnologique Prieure de Salagon (Jardin Remarquable) 04300 Manne.

-M. et Mme Patrice CHEREL 35650 Le Rheu

-Madame Marie-Ange GRABAU 13100 Aix-en-Provence

-M. et Mme Pascal MIGNO 13100 Aix-en-Provence

-M. et Mme Serge CASTAGNET 84 Orange

-Monsieur Jean-Marie ARZIARI 06 Carros

Béatrice THENARD

Contacts :

D.Borgeaud 06 08 21 03 24 paborgeap@wanadoo.fr

S. de Brignac : 06 34 26 sbrignac@club-internet.fr

A. Imbert: 06 85 72 70 28 andreimbert@orange.fr

V.Velten: 06 11 57 85 15 v.velten@wanadoo.fr

Présidente : Dominique BORGEAUD
Vice-Présidente : Sophie de BRIGNAC
Secrétaire Général : André IMBERT
Trésorière: Véronique VELTEN

Administrateurs :

Cécile CHANCEL
Anne de la BOUILLERIE
Marie de LAROUZIERE
Alain de LAROUZIERE
Christian MERIC
Judith PILLSBURY
Bernard PINOTEAU
Anne PONIATOWSKI
Marie-Ange RATER
André de VILLENEUVE
William WATERFIELD

Membres d'honneur

Pierre et Monique CUCHE
Jean-Marie REY

Comité de lecture:

Dominique BORGEAUD